



L'association Mobilités pour Tous en Beaujolais Vert propose un service de Covoiturage solidaire.

Qui peut en bénéficier

Toutes les personnes empêchées de mobilité, adhérentes à l'association.

L'adhésion annuelle est de 5 euros.

Pour quoi :

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, en priorité les Rdv médicaux sans prise en charge par l'assurance maladie, les démarches administratives, les courses, dans un rayon géographique de 50 Kms.

Par qui :

Par des conducteurs bénévoles qui à l'aide de leur véhicule personnel pourront accompagner les personnes empêchées de mobilité.

Besoin d'un déplacement :

Après avoir adhéré à l'association, vous pouvez nous contacter au **06 87 40 02 80** en précisant votre demande (motif du déplacement, lieu, date et heures souhaitées). Les demandes doivent être faites au minimum 48 heures à l'avance.

L'association vous rappellera pour vous préciser les conditions du déplacement.

Au moment du départ, le conducteur bénévole établira un bordereau de déplacement et encaissera le montant du déplacement : 4 euros de forfait local pour Amplepuis. Pour un déplacement à l'extérieur : Forfait de 2 euros + 0.35 du Kms.

Vous souhaitez bénéficier du service de covoiturage solidaire, Vous souhaitez devenir Conducteur bénévole

Venez nous rencontrer pour vous inscrire et adhérer à l'association les 1^{er} et 3^{ème} Mercredi chaque mois de 10h00 à 12h00 en Mairie de Thizy, 1 rue Veuve Crozet, 69240 Thizy les Bourgs, les 2^{ème} et 4^{ème} Mercredi de chaque mois de 09h30 à 11h30 en Mairie d'Amplepuis. Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations au 06 87 40 02 80 ou par mail : mobilitesbeaujolaisvert@gmail.com.

L'association exerce son activité dans le cadre réglementaire du Transport d'utilité sociale (TUS) dont les conditions sont régies par le décret n°2019-850 du 20 août 2019 codifié aux articles R.3133-1 à 5 du code des transports.